



14, rue La Boétie
75382 Paris cedex 08
tél : 01 42 65 17 51 fax : 01 47 42 62 84
www.jeunes-agriculteurs.fr



Provence Alpes
Côte d'Azur



fédération régionale
des syndicats
d'exploitants agricoles
rhône-alpes

FEDERATION NATIONALE OVINE
149, rue de Bercy - 75595 PARIS Cedex 12
☎ 01 40 04 51 31 ☎ 01 40 04 51 33
Siret 308 575 125 000 15 - APE 748K
✉ fno.bb@inst-elevage.asso.fr

REFUS DU PROTOCOLE D'INTERVENTION SUR LES LOUPS

Réunies le 19 juin à Gap, les organisations représentatives des éleveurs du massif alpin ont exprimé leur totale opposition à la politique de tolérance des pouvoirs publics face à la colonisation progressive du loup.

Quels constats faisons nous au moment de l'estive 2006 ?

Notre profession a dû subir, depuis l'arrivée des loups, une régression sans précédent de ses méthodes et conditions de travail : les mesures de protection imposées ont alourdi de plusieurs heures notre journée de travail, exigé une main d'œuvre plus abondante pour le gardiennage intensif de jour et de nuit, pour la conduite des bêtes matin et soir dans les parcs électrifiés.

En 2005, face à la recrudescence des victimes indemnisées (+ 33 % par rapport à 2004 soit plus de 3 750 bêtes), l'Etat nous a enfin laissé espérer un protocole de défense active des troupeaux par les bergers. Là encore nous avons joué le jeu du dialogue et de la concertation.

Une fois connu, ce protocole s'est révélé être une mascarade technocratique, déresponsabilisante et humiliante pour les bergers... et sans aucun risque pour les loups !

Comment peut-on se moquer ainsi d'une profession ?

En conséquence :

- 1 – Nous refusons de cautionner le protocole 2006 qui n'apporte aucune amélioration significative pour nos éleveurs et le système de concertation, qui en est à l'origine. La question de notre participation aux groupes nationaux ou locaux organisés par l'Etat est donc posée,
- 2 – Nous continuerons de protéger nos troupeaux avec les mesures préconisées, compte tenu des contraintes de taille des troupeaux et de relief des alpages,
- 3 – Nous défendrons nos bêtes dès qu'un loup sera une menace à proximité immédiate du troupeau,
- 4 – Nous réaffirmons la nécessité d'une régulation de l'espèce afin de parvenir à notre objectif premier : zéro loup en zone pastorale, zéro attaque.

Nous ne sommes ni des chasseurs, ni des tueurs de loups.
Nous voulons retrouver notre dignité de berger en défendant nos troupeaux
plutôt qu'en comptant les cadavres pour mendier une indemnité.